

JUSTICE SOCIALE ET SOLIDARITE, UN THEME POUR L'ENSEIGNEMENT

Cycle 1

A chacun-e sa part du gâteau



Kit EDD – Pistes pour
l'Education en vue d'un Développement Durable

Impressum

Auteur : Pierre Gigon

Rédaction et introduction : Urs Fankhauser

Traduction de l'introduction : Martine Besse

Layout : Isabelle Steinhäuslin

Crédits photographiques Page de titre: CC-BY-SA Wuselig

Les liens mentionnés ont été vérifiés le 10 janvier 2018.

CC-BY-NC-ND éducation21 | janvier 2018

éducation21 | Avenue de Cour 1 | 1007 Lausanne

Tel. +41 21 343 00 21 | info_fr@education21.ch | www.education21.ch



JUSTICE SOCIALE ET SOLIDARITÉ – INTRODUCTION

La justice sociale et la solidarité sont des valeurs centrales de la société. Mais au cours du temps, les différents groupes de la société ne les ont pas toujours tous comprises de la même manière. Depuis la Révolution française (« Liberté, égalité, fraternité »), ces notions sont indissociables de la conception de l'Etat; ainsi, elles figurent par exemple dans la Constitution fédérale:

Art. 2 But

- 1 La Confédération suisse protège la liberté et les droits du peuple et elle assure l'indépendance et la sécurité du pays.
- 2 Elle favorise la prospérité commune, le développement durable, la *cohésion interne* et la diversité culturelle du pays.
- 3 Elle veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible.
- 4 Elle s'engage en faveur de la conservation durable des ressources naturelles et en faveur d'un ordre international juste et pacifique.

Art. 8 Egalité

- 1 Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.
- 2 *Nul ne doit subir de discrimination* du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.
- 3 *L'homme et la femme sont égaux en droit*. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Le plan d'études romand fait référence à ces principes. Notamment dans les commentaires généraux du domaine Sciences Humaines et Sociales (SHS), lequel est en « ... accord avec les valeurs contenues dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* et la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant...* ».

En « Ethique et cultures religieuses », les réflexions liées au vécu des élèves amènent aux questions de justice-injustice, tolérance, solidarité, égalité, etc.

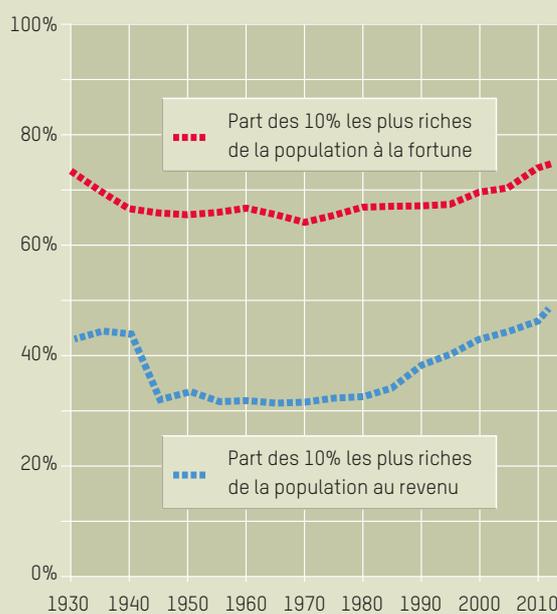
Le domaine Formation Générale (FG), en particulier par les « interdépendances sociales, économiques, politiques et environnementales d'enjeux mondiaux liés, entre autres, au développement durable (eau, changement climatique, énergie, santé, migration, alimentation, répartition des ressources, déséquilibre Nord-Sud,...) » permet d'interroger les principes de solidarité et de justice sociale.

Les capacités transversales, elles aussi, qu'elles soient d'ordre social ou individuel, conduisent l'élève à travailler sur ses valeurs, à prendre l'autre en compte, à reconnaître l'importance de la conjugaison des forces de chacun, etc.

En tant que valeurs de la société, la solidarité et la justice sociale sont au cœur des débats de société. Ce qui représente pour les uns une voie souhaitable vers un monde plus humain et plus juste est, aux yeux des autres, un système d'incitations inappropriées et d'égalitarisme. En raison de la politique néolibérale et de la mondialisation, les inégalités ont augmenté à de nombreux endroits au cours de ces dernières décennies. Ceci apparaît aussi bien dans la répartition de la fortune que dans celle du revenu: dans les deux cas, le fossé entre pauvres et riches tend à se creuser.

Répartition de la richesse aux Etats-Unis

Source: Credit Suisse Global Wealth Report 2014



Exemple de lecture du graphique ci-dessus: en 1980, un tiers de tous les revenus revenait aux Etats-Unis aux 10% les plus riches de la population; ces derniers possédaient presque deux tiers de la valeur de toutes les fortunes. Actuellement, ces valeurs atteignent 50% pour le revenu et 75% pour la fortune.

En Europe, la concentration du revenu est plus faible, mais en ce qui concerne la répartition de la fortune, la situation est comparable à beaucoup d'endroits. Ainsi, en 2013, 12% de la population possédaient en Suisse 80% de la fortune, tandis que 33% revenaient au pour cent le plus riche (Source: OFS).

Définition des termes utilisés

Justice sociale: Par justice, on entend des règles de comportement et de répartition fondées sur des considérations morales, acceptées et valables, permettant d'éviter des conflits qui surgiraient sans l'application des règles de justice lors de la répartition de biens convoités ou de charges peu appréciées. La notion de justice sociale implique également des règles acceptées de manière générale et valables qui réglementent la répartition des biens (revenu, fortune, rentes, etc.) et des charges (impôts, taxes, redevances, etc.) par les institutions de l'Etat (entreprises, associations, autorités de l'Etat).
Source: d'après Stefan Hradil, Bundeszentrale für politische Bildung 2012 | www.bpb.de/politik/grundfragen/deutsche-verhaeltnisse-eine-sozialkunde/138445/soziale-gerechtigkeit

La solidarité désigne une attitude fondée sur le sentiment de proximité avec des idées, des activités et des buts d'autres organismes et personnes ainsi que leur soutien. Elle traduit aussi la cohésion entre des individus et des groupes portés par les mêmes convictions ou ayant la même position et la défense de valeurs communes. La solidarité se manifeste par l'entraide et le soutien mutuel. La solidarité peut s'étendre d'un petit groupe jusqu'à des Etats et des communautés d'Etats.

Source: d'après Wikipedia [https://fr.wikipedia.org/wiki/Solidarit%C3%A9_\(notion\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Solidarit%C3%A9_(notion))

Comment mesure-t-on l'inégalité ?

Le coefficient de Gini permet de relever les inégalités dans la répartition du revenu et de la fortune. Cette valeur varie en théorie entre 0 et 1; «0.0» signifierait que tous gagnent et possèdent exactement autant (égalité maximale) et «1.0» l'inverse (inégalité maximale, 1 personne gagne/possède tout, alors que toutes les autres n'ont rien). Les valeurs faibles signifient dès lors davantage d'égalité, les valeurs élevées en revanche davantage d'inégalité. Souvent, la valeur est exprimée en % (0%-100%).

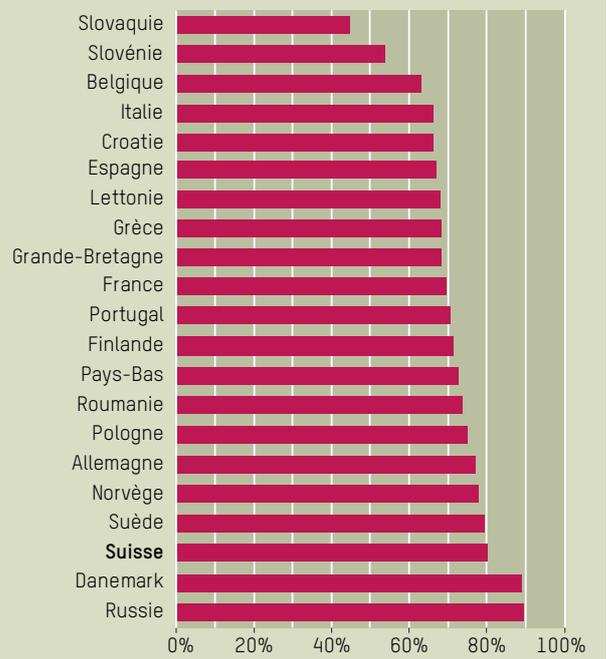
Concernant la répartition de la fortune, il y a de très grandes différences en Europe: la valeur oscille entre 45% et plus de 90%. Selon les données fournies par l'organisation de développement britannique OXFAM, 8 multimilliardaires possédaient en 2017 autant de fortune que la moitié la plus pauvre de l'humanité entière. Même si ces données sont mises en doute, les inégalités concernant l'aisance matérielle sont plus importantes que jamais dans le monde, à l'ère de la mondialisation. De ce fait, la croyance en une possible mobilité sociale disparaît à beaucoup d'endroits et la peur de la déchéance sociale fait le jeu des forces populistes. Leur politique ne renforce pas d'ordinaire la solidarité et la cohésion de la société mais tend à polariser le débat de société et à renforcer les divisions.

En principe, presque toutes les personnes – et presque tous les élèves – désignent la solidarité et la justice sociale comme des visées souhaitables, tant que ces valeurs restent abstraites. Quand il s'agit de leur mise en œuvre concrète, les avis se mettent à diverger. En 2013, une initiative a été rejetée en Suisse

dans un rapport de 2:1: elle demandait de limiter les différences salariales à une fourchette de 1:12 (le salaire le plus élevé doit être au maximum douze fois supérieur au salaire le plus bas). Les deux tiers des votants estimaient donc tout à fait correct que la fourchette entre les salaires puisse être de 1:20 ou même de 1:100. Cet exemple permet d'illustrer que la solidarité et la justice sociale sont des valeurs flexibles et qu'elles peuvent être interprétées de manière diverse à l'échelon individuel. Les pistes didactiques que nous proposons n'ont donc pas pour but d'aboutir à une interprétation consensuelle de ces valeurs mais de prendre conscience des inégalités et de se positionner à leur sujet.

Répartition inégale de la fortune en Europe (coefficient de Gini)

Source: Credit Suisse Global Wealth Report 2014



Documents permettant d'approfondir le sujet

Credit Suisse, 2016: Global Wealth Report (PDF en anglais): www.credit-suisse.com/corporate/en/articles/news-and-expertise/the-global-wealth-report-2016-201611.html

OFS 2013: Répartition de la richesse en Suisse (PDF): www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/349761/master

Bilan, 11.11.2014: Les conditions de vie en Suisse restent parmi les plus favorables d'Europe:

www.bilan.ch/economie/linegalite-salariale-sest-legerement-est-tompee-suisse

Oxfam international, 2015: Pour un monde durable et juste: www.oxfam.org/fr/salle-de-presse/communiqu%C3%A9s/2015-03-24/pour-un-monde-durable-et-juste

Oxfam international, 2017: Huit hommes possèdent autant que la moitié de la population mondiale:

www.oxfam.org/fr/salle-de-presse/communiqu%C3%A9s/2017-01-16/huit-hommes-poss%C3%A9dent-autant-que-la-moiti%C3%A9-de-la-population

PRÉAMBULE

Afin de se préparer aux activités du KIT-EDD « Solidarité et justice sociale », nous proposons une mise en bouche à l'aide du poster « 365 Perspectives EDD ». L'idée est d'amorcer la compréhension de ces concepts peut-être un peu abstraits pour les élèves du cycle 1.

Un problème, quel problème ?

- 1 Les élèves observent le poster et les 36 cartes ;
- 2 Ils essaient de trouver des images qui évoquent ou montrent un problème pour lequel ils pourraient imaginer aider :
 - a. Problème lié à la nature : animaux, plantes, forêt, mer, rivière, ...
 - b. Problème lié à l'homme : pollution, bruit, guerre, bidonvilles, trafic, ...
3. La classe réfléchit : certains problèmes sont-ils plus importants que d'autres ? Pourquoi ?
4. La classe discute et imagine comment il est possible de traiter ou résoudre un problème identifié :
 - a. Que peut-on faire ? Qui peut aider ?
 - b. Discussion sur les notions de solidarité et de justice sociale.

PISTE 1 : LE CARRÉ DE LA DISCUSSION

Liens avec le PER

FG 14-15 Participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école et les appliquer... (3, 6)

FG 13 Faire des choix dans des situations scolaires variées... (3, 4)

Objectifs d'apprentissage

- Appréhender la notion de justice et d'injustice.
- Prendre conscience de ce que pourrait signifier la justice sociale.

Durée

Différents petits moments lors de plusieurs périodes

Matériel

Espace assez ouvert pour bouger; 1 panneau dans chaque angle (d'accord - pas d'accord - sans avis/ neutre - mitigé/un peu des deux); liste d'énoncés.

1. L'enseignant-e annonce que la classe va réfléchir à la notion de justice-injustice, de ce qui est juste ou injuste.
2. L'enseignant-e explique le déroulement de l'activité.
3. Un grand carré est délimité dans la classe, le couloir ou dehors.

Le carré de la discussion



4. L'enseignant-e explique le sens de chacun des angles du carré.
5. Il/elle-e va lire des faits, des situations à la classe.

6. Les élèves se déplacent dans l'angle du carré qui correspond à leur avis sur l'énoncé.

7. Les élèves échangent et donnent leurs arguments (= pour-quoi ils sont allés dans leur « angle »)

8. L'enseignant-e rebondit sur les arguments pour faire parler et montrer les nuances qui existent sur la notion de justice-injustice.

Exemples d'énoncés :

- Camille fête son anniversaire et a droit à une plus grande part de gâteau;
- Les grands frères et les grandes sœurs doivent plus aider aux travaux de la maison que les plus jeunes;
- Comme Jules est le plus grand de la classe, il peut attraper les livres tout en haut de la bibliothèque sans escabeau;
- La maison d'Isabella est solide car ses parents sont riches et elle résiste aux tempêtes. Celle de Juan est en tôle et en morceaux de planches, car ses parents sont pauvres. Elle s'est effondrée lors de la dernière tempête;
- Les garçons doivent manger plus que les filles;
- Les femmes sont moins payées que les hommes, car elles ont moins de force;
- Dans la classe, ce sont les élèves qui ont le plus de mauvais points qui effectuent les rangements;
- Certains animaux sauvages disparaissent à cause de la pollution humaine;
- Quand je partage mes bonbons, j'en garde toujours un peu plus pour moi;
- Les personnes riches ont droit à de meilleurs soins dans les hôpitaux que les personnes pauvres;
- ... (+ éventuellement des situations imaginées par les élèves)

PISTE 2: A TABLE!

Liens avec le PER

CM 15 Détecter le caractère sensitif des aliments et utiliser un vocabulaire spécifique... (2, 5)

FG 13 Faire des choix dans des situations scolaires variées... (3, 4)

FG 14-15 Participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école et les appliquer... (3, 6)

Capacités transversales:

Coopération: capacité transversale axée sur le développement de l'esprit coopératif pour réaliser des travaux en équipe et mener des projets collectifs.

Objectifs d'apprentissage

- Échanger sur ses envies individuelles et prendre une décision commune
- Choisir une recette avec des produits écologiques et durables
- Réaliser un projet commun et en tirer des observations en termes de solidarité

Durée

3 à 4 périodes

Matériel

Les ingrédients choisis pour la recette et le matériel pour cuisiner et manger

1. L'enseignant-e propose à la classe de réaliser un repas écologique en commun;
2. Les élèves disent leurs envies et se mettent d'accord sur un repas simple permettant à chacun-e d'y contribuer (entrée – plat – dessert);
3. L'enseignant-e réfléchit avec la classe aux différentes tâches à accomplir pour réaliser le repas choisi et les liste au tableau:
 - Lister les ingrédients de la recette;
 - Lister les ustensiles nécessaires;
 - Lister les travaux: faire les achats, éplucher, laver, couper, cuire, servir, mettre la table, faire la vaisselle, ranger, ...
4. Décider qui fait quoi parmi les travaux listés;
5. Selon le contexte spécifique, l'enseignant-e ira faire les courses seul-e ou avec un groupe d'élèves (financement par la caisse de classe, l'école ou les parents);

6. Réaliser le repas, le déguster en commun, faire la vaisselle et ranger;

7. L'enseignant-e mène une discussion avec toute la classe:
 - Toutes les tâches sont-elles intéressantes, équivalentes, ...? Pourquoi?
 - Lesquelles avez-vous préférées?
 - Que se passe-t-il si l'un-e ou l'autre ne réalise pas son travail? Quelles sont les conséquences pour le groupe?
 - Peut-on définir ce que signifie la solidarité sur la base de notre expérience?
8. Transfert des acquis: l'enseignant-e demande aux élèves dans quelles autres circonstances ils pourraient appliquer ce qu'ils ont appris en termes de solidarité.

PISTE 3: A CHACUN-E SA PART DU GÂTEAU!

Liens avec le PER

FG 14-15 Participer à la construction de règles facilitant la vie et l'intégration à l'école et les appliquer... (3, 6)

FG 13 Faire des choix dans des situations scolaires variées... (3, 4)

Objectifs d'apprentissage

- Appréhender la notion de justice-injustice
- Exprimer ses sentiments face à cette notion

Durée

1-2 périodes

Matériel

2 grilles à gâteau et 2 séries de parts de gâteau en carton découpées: un jeu de 8 parts égales et un jeu de 8 parts inégales

1. L'enseignant-e prépare 2 grilles à gâteau, ainsi que 2 séries de parts de gâteau. Les parts sont disposées sur les grilles:

- 8 parts de tailles identiques;
- 8 parts de tailles différentes.

2. Former 2 groupes de 8 élèves qui se positionnent chacun autour d'une grille;

3. **Devant le gâteau égalitaire:** l'enseignant-e annonce une tâche scolaire réelle réussie par chaque élève (= son prénom), et l'élève choisit une tranche du gâteau comme récompense (→ tous les élèves ont une tranche de même taille);

Devant le gâteau inégalitaire: l'enseignant-e annonce une tâche scolaire réelle réussie par chaque élève (= son prénom), et l'élève choisit une tranche du gâteau en fonction de ce qu'il pense mériter ou proportionnelle à sa tâche réussie (→ les élèves auront des tranches plus ou moins grandes)

4. L'enseignant-e mène une discussion avec la classe:

- Quels sont les sentiments du groupe égalitaire?
- Quels sont les sentiments du groupe inégalitaire?
- Pensez-vous que ce soit juste ou injuste? Pourquoi?
- Qu'est-ce qui est juste-injuste?

5. Remarques:

- si la classe compte plus de 16 élèves, augmenter le nombre de parts de gâteau;
- il est important de veiller à maintenir la discussion sur un niveau impersonnel, les élèves jouent un rôle et ne doivent pas ressentir l'injustice de la situation personnellement.

AUTRES SUGGESTIONS

Tous ensembles!

- Former des groupes de 6 ou 8 élèves;
- Les disposer en ligne face à face (= 3 face à 3 ou 4 face à 4);
- Leur demander de poser leur main droite paume contre le sol;
- L'enseignant-e dépose une longue baguette en bois sur les mains;
- Les enfants doivent monter la baguette de bois verticalement sans la faire tomber, puis redescendre au sol;
- Toutes les mains doivent toujours toucher la baguette.
- Discussion:
 - a. Pourquoi est-ce si difficile?
 - b. Que faut-il pour réussir le mieux?

Moi aussi, je veux aider!

- La classe réfléchit à la notion de solidarité;
- Une fois que toute la classe est d'accord, elle choisit une action qu'elle aimerait mener (avec l'enseignant-e, la direction, les parents, d'autres classes, ...);
 - a. Camarade de classe défavorisé (migrant allophone, handicapé, accidenté, ...);
 - b. Catastrophe naturelle;
 - c. Incendie dans la région;
 - d. Personnes âgées du quartier;
 - e. ...